

# Hôpitaux : une prime pour refuser les malades

## Payer les hôpitaux pour ne pas soigner ! Jusqu'où ce gouvernement est-il prêt à aller ?

**L'Assemblée nationale vient d'adopter dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2019 un amendement qui prévoit d'octroyer aux hôpitaux un forfait réorientation hôpital-ville. L'hôpital recevrait une somme de 20 à 60 euros par patient non accepté aux urgences et redirigé vers la médecine de ville. Cet amendement a été présenté par le député LREM de l'Isère, Olivier Véran, et soutenu par la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn.**

**P**ourquoi cette situation pour le moins étrange, où un établissement hospitalier serait payé pour ne pas soigner, comme le dit M. Véran lui-même ? « On peut donc considérer que l'on paye l'hôpital pour qu'il ne soigne pas lui-même le malade, mais pour qu'il coordonne son parcours de soins. »

La situation des malades dans les services des urgences est intolérable et dénoncée depuis de nombreuses années par les médecins et les personnels. Elle est due à plusieurs facteurs et la ministre a choisi de n'en voir qu'un seul : « l'augmentation des personnes accueillies ».

Mais cette augmentation n'est-elle pas la conséquence du manque de médecins généralistes.

Le patient pourrait être renvoyé à domicile sans être vu par un médecin. De combien de retards au diagnostic, de pertes de chance pour le malade cet amendement sera-t-il responsable ? « Il faudra voir plus précisément comment appliquer cette règle d'incitation afin qu'elle ne concerne que les cas où il apparaît évident que le passage aux urgences n'est pas justifié », affirme la ministre.

Mais M<sup>me</sup> le docteur Buzyn sait que dans la grande majorité des cas, on ne peut décider en toute sécurité d'un retour à domicile du patient qu'une fois qu'il a été au minimum examiné par un médecin.

L'amendement Véran a-t-il au moins la moindre chance d'améliorer la situation des urgences ? Non, car la ministre n'écoute pas ce que lui disent les médecins et les personnels.

La cause de l'engorgement des urgences n'est pas le nombre de patients qui y arrivent, mais l'impossibilité d'hospitaliser ceux qui le nécessitent par manque de lits d'aval. Restructurations, fermetures de lits et de services, réductions de personnel sont les conséquences des lois Bachelot et Touraine et d'une politique que continue M<sup>me</sup> Buzyn en exigeant 1,2 milliard d'économies sur la masse salariale d'hôpitaux déjà exsangues.

Pourtant, 1 500 médecins ont signé une lettre l'alertant sur la situation dans les hôpitaux. Elle a refusé de les recevoir.

Pour mettre en place sa politique de destruction de l'hôpital public, au travers de cet amendement, le gouvernement insulte les médecins en voulant les payer pour ne pas soigner, méprise les patients. ■

## 10 novembre 2018 à Paris : réunion nationale appelée par le comité national de résistance et de reconquête

**Appel de la réunion nationale des délégués des comités locaux :** « Une large discussion a lieu avec les milliers de militants qui veulent résister à Macron et qui veulent défendre et organiser la reconquête des acquis de 1936 et 1945. Cette discussion est engagée dans les comités dans lesquels se regroupent les militants ouvriers, syndicalistes, élus aux appartenances et aux parcours divers mais qui entendent contribuer à cette discussion. Ce travail de résistance et de reconquête face au basculement de société qu'organise Macron est une question politique essentielle. Elle exige d'élargir et de renforcer les comités comme cadre de discussion et d'action commune. C'est pourquoi les délégués réunis ce 23 juin appellent l'ensemble des comités à préparer une conférence de milliers de militants à l'automne pour rassembler une large force. »

[http ://www.cnrr2018.sitew.fr](http://www.cnrr2018.sitew.fr)